

**DECLARATION SOUSCRITE
EN APPLICATION DE L'ARTICLE R. 123-110 DU CODE DE COMMERCE**

Je soussigné
Monsieur GERARD MARCOUIRE,
Président de la société A.M.S. PARTICIPATIONS, Société par actions simplifiée

Agissant en qualité de Présidente de la société AMS CHARIOTS, société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros, immatriculée sous le numéro 518 878 285 RCS BEZIERS,

Déclare et atteste, conformément aux dispositions de l'article R. 123-110 du Code de commerce que le siège social de la société AMS CHARIOTS est fixé depuis l'origine Route d'Oupia, 34210 OLONZAC, sans aucun transfert jusqu'à ce jour.

Siège transféré à compter du 18 février 2011 au lieudit Fontaigous, Route de Béziers 34210 OLONZAC

Fait en deux exemplaires
A OLONZAC
Le 18 février 2011-03-11

AMS PARTICIPATIONS
Mr Gérard MARCOUIRE

